

CIRCULAIRE DE RENTREE : INFORMATIONS PRATIQUES

Rentrée des Secondes : jeudi 1 septembre à 10h00.

Les élèves rentreront seuls par la grille grise, 92 rue de l'Université. Ils seront dirigés vers le jardin ; l'appel des classes se fera au niveau du terrain de Hand. Les professeurs principaux prendront en charge les élèves pour les guider dans leur salle. **Tous les élèves sont invités à prendre leur repas au lycée, celui-ci est offert par l'établissement.** Aucune sortie pendant la pause méridienne ne sera acceptée. Quel que soit leur emploi du temps, les élèves seront libérés à 16h00.

Vendredi 2 septembre : Les 18 professeurs principaux de Première et de Terminale assurant l'accueil des élèves de ces deux niveaux, les élèves de Seconde démarreront les cours à 10h00. L'accueil en salle de permanence de 8h à 10h est toujours possible.

Rentrée des Premières : vendredi 2 septembre à 8h00.

Rentrée des Terminales : vendredi 2 septembre à 8h30.

Les élèves entreront seuls par la grille grise, 92 rue de l'Université. Plusieurs panneaux avec les listes des classes, seront visibles dans la cour de récréation du bâtiment H. Nous demandons aux élèves de se rendre directement dans la salle indiquée à côté de leur liste après avoir pris connaissance de leur classe. **Nous accueillerons les nouveaux élèves dans le hall d'accueil de l'établissement pour les guider (entrée du personnel, sous le porche – porte en bois).**

Les élèves seront accueillis par les professeurs principaux de 8H00 à 10H00 et auront cours en fonction de leur emploi du temps à partir de 10h.

Information importante : Compte tenu de la complexité de la réforme du lycée (pour indication : nous avons plus de 150 profils de BAC différents encore cette année), aucun changement de classe ne sera accepté sauf erreur de notre part concernant une option ou un choix de spécialité.

Informations pratiques diverses :

- ❖ **FOURNITURES SCOLAIRES** : Pour les élèves ayant commandé les fournitures scolaires, le retrait est toujours disponible à l'accueil aux horaires d'ouverture de l'établissement.
- ❖ **BLOUSE** : Par mesure de sécurité, le port d'une **BLOUSE BLANCHE EN COTON** marquée au nom de votre enfant est obligatoire pour le travail en laboratoire pour tous les élèves du lycée. L'accès aux laboratoires de sciences nécessite des Equipements Individuels de Protection (EPI) : suivant les TP, en plus de la blouse s'ajoutent parfois des lunettes de protection en polycarbonate pour protéger les yeux des éventuelles projections de produits irritants et corrosifs. Au même titre que la blouse, l'élève devra en posséder une paire personnelle pour accéder au laboratoire.
- ❖ **EQUIPEMENT SPORTIF** : Chaque élève doit être muni d'une tenue spécifique pour les cours d'EPS et de chaussures de sport **SEMELLES PROPRES et dont la matière ne laisse pas de trace sur le revêtement** des salles de sport.
- ❖ **ASSOCIATION SPORTIVE** : l'AS ne devrait débuter qu'à partir du 20 septembre.
- ❖ **BOURSE NATIONALE LYCEE** : Les dossiers de bourse nationale sont à retirer **pour les élèves non boursiers** chaque année auprès de Mme COCQUEEL début septembre, et à remettre complétés au secrétariat pour le vendredi 14 octobre au plus tard. Passé ce délai, les demandes ne seront plus acceptées. Pour toute information, contacter le secrétariat au 03-21-64-79-71.
- ❖ **ECOLE DIRECTE** : Les codes d'accès à Ecole Directe restent identiques. Pour les élèves de Seconde et les nouveaux élèves de Première et de Terminale, les codes famille ont été donnés au moment de l'inscription pour les familles. Les codes élèves seront distribués par les professeurs principaux le jour de la rentrée. Ils seront à conserver précieusement.
Les élèves ne doivent pas être en possession des codes parents.
- ❖ **ABSENCE D'UN ELEVE** :
 - La famille ou le représentant légal doit informer le lycée avant 8h15 soit directement sur Ecole Directe dans l'onglet « Vie scolaire rubrique » « Demandes exceptionnelles » », soit en appelant l'accueil ou le bureau de vie scolaire.
 - Pour une absence prévue (rendez-vous médical,), l'élève doit se rendre au préalable à la vie scolaire ou renseigner via Ecole Directe la rubrique citée ci-dessus.

- ❖ **L'APEL** :

***La vie de l'établissement nous intéresse tous : rejoignez-nous !
L'A.P.E.L, c'est nous, c'est vous ! On a vraiment besoin de tous !***

L'assemblée générale de l'APEL se fera le vendredi 23 Septembre 2022 à 19h

au 84 Bd Kitchener à Béthune.






❖ NUMEROS DE TELEPHONE à conserver

ACCUEIL DU LYCEE	03.21.64.79.70
SECRETARIAT LYCEE (bourses, ...)	03.21.64.79.71
VIE SCOLAIRE	03.21.64.79.72
COMPTABILITE (bureau sur le site St Vaast)	03.21.64.79.81

- ❖ **POINT-SANTE / ASSURANCE SCOLAIRE** : Le point-santé est principalement un poste de secours destiné à assurer les soins d'urgence. Les élèves ne doivent jamais conserver leurs médicaments mais les déposer et les prendre en temps voulu au bureau de vie scolaire avec une copie de l'ordonnance médicale.
Les accidents scolaires survenus à l'ECeB, ou pendant le trajet, doivent être signalés, dès que possible à Mme Georges, CPE.
- ❖ **COMPTABILITE** : La facture annuelle sera disponible fin septembre sur Ecole Directe.
- ❖ **REPAS pour LES EXTERNES** : Le chargement d'argent sur la carte d'identité scolaire pour les externes se fait grâce au paiement en ligne Ecole Directe. (Un tuto sera déposé sur Ecole Directe pour les nouvelles familles) ou à l'accueil du lycée.
- ❖ **CARTE GENERATION HDF** : Les lycéens peuvent bénéficier de la carte GHDF en s'inscrivant sur l'application Génération#HDF ou sur le site generation.hautsdefrance.fr. Pour les lycéens, une allocation de 100 euros est attribuée pour les Secondes la première année et 55 euros les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à leur scolarité. Cette somme peut aussi être déduite de la scolarité sur simple demande à l'accueil du lycée. A ce jour, des demandes ont déjà été validées. D'autres le seront en fin de semaine. A compter du 22 août, les demandes seront validées par l'établissement chaque vendredi. Pour information, après validation par le service administratif de l'établissement, il faut compter 48 heures pour qu'elles soient traitées par les équipes de Génération#HDF. Pour les élèves de Seconde et de Première de Saint Dominique possédant une carte, la reconduction a déjà été faite par le lycée.
- ❖ **TRANSPORTS SCOLAIRES** : Les cartes des Artésiens seront disponibles à l'accueil du lycée. Les cartes TADAO sont gérées directement par le transporteur.
Si la demande n'a pas été faite : vous pouvez la faire si vous dépendez des artésiens à :
<https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/pas-de-calais/inscription/>
Si vous dépendez de Tadao à : [tadao.fr](http://www.smt-artois-gohelle.fr) ou <http://www.smt-artois-gohelle.fr>

	VACANCES SCOLAIRES
Vacances de la Toussaint	Début : samedi 22 octobre 2022 Reprise : lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	Début : samedi 17 décembre 2022 Reprise : mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Début : samedi 11 février 2023 Reprise : lundi 27 février 2023
Vacances de printemps	Début : samedi 15 avril 2023 Reprise : Lundi 2 mai 2023
Pont de l'Ascension	Début : jeudi 18 mai 2023 Reprise : lundi 22 mai 2023
Pentecôte	Début : samedi 27 mai 2023 Reprise : mardi 30 mai 2023
Début Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023

Quelques dates à retenir :

<u>Lundi 5 septembre :</u> 	Réunion d'information pour les parents des élèves de 2 ^{nde} à 18h00 :
<u>Lundi 12 septembre :</u> 	Réunion d'information « Ecole des parents pour l'I.PAD » à 18h en salle D1 à Saint-Vaast – Concerne également les parents des lycéens.
<u>Mardi 13 septembre :</u> 	Réunion d'information pour les parents des élèves de Terminale à 18h :
<u>Samedi 17 septembre :</u> 	Réunion d'information « Ecole des parents pour l'I.PAD » à 10h en PERM 2 à St DO – Concerne les parents des lycéens et des collégiens.
<u>Lundi 19 septembre :</u> 	Réunion d'information pour les parents des élèves de Première à 18h00 :
Vendredi 23 septembre	AG de l'APEL